



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/035

**OBJET : BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE » 2019 :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 13

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 juin 2020

**Le 12 juin de l'année deux mille vingt à
18h30**

à Léognan – Espace Georges Brassens

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	A		DUFRANC Michel (Maire)	P	
DANNÉ Philippe (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRERE Philippe (Maire)	P		CLAVIERIE Dominique (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		CLÉMENT Bruno (Maire)	P	
LEMIRE Jean-André (Maire)	P		FATH Bernard	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BLANQUE Thierry	A		MOUCLIER Jean-François	P	
CANADA Béatrice	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYE Philippe	P		PREVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
LALANDE Bernadette	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVIERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. DUFRANC	HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BETENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
BONNETOT Aurore	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/035

**OBJET : BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE » 2019 :
 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M41,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable,
Vu la délibération n° 2019-59 du 9 avril 2019 relative au vote du budget Primitif dudit budget annexe,
 Monsieur le Président ayant quitté la salle, Monsieur Bernard FATH, désigné, demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif 2019 du budget annexe « photovoltaïque » comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 108,33	G 26 381,18	G-A	24 272,85
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B	0,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 112 496,59 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 108,33	Q= G+H+I+J 138 877,77	=Q-P	136 769,44

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 108,33	= G+I+K 138 877,77	136 769,44	
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 108,33	= G+H+I+J+K+L 138 877,77	136 769,44	

Fait à Martillac, le 12 juin 2020

Le Président de la CCM
 Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement